

LETTRE AUX FAMILLES

Mai 2018

Fin des cours : Jeudi 14 juin 2018 à 16h.

Orientation de fin de seconde :

Votre enfant vient d'être destinataire de la fiche dialogue de couleur bleue et de la fiche d'affectation de couleur rose. Je vous remercie de compléter ces 2 fiches en indiquant vos vœux d'orientation pour la rentrée prochaine. Votre enfant remettra, dès que possible, les fiches à son professeur principal et ce, impérativement, avant le vendredi 1^{er} juin 2018.

Conseils de classe :

Les conseils de classe auront lieu entre le lundi 4 juin et le jeudi 7 juin 2018. Le conseil examinera les vœux d'orientation formulés et fera une proposition d'orientation.

Plusieurs cas de figure sont possibles :

- **La proposition du conseil de classe est conforme aux vœux que vous avez formulés.**
Dans ce cas, la fiche dialogue vous sera retournée pour signature et retour immédiat.
La proposition du conseil de classe devient décision d'orientation et l'établissement effectue les procédures d'affectation demandées.
- **La proposition du conseil de classe n'est pas conforme à vos vœux.**
Dans ce cas, un rendez-vous obligatoire auprès du Proviseur vous sera donné pour engager la poursuite du dialogue. Si le désaccord persiste au terme de cet entretien, il est possible d'engager une procédure d'appel. Attention, la date limite pour formuler un **recours en appel** est fixée au **lundi 11 juin à 12h00**. La date de la commission d'appel a été fixée au jeudi 14 juin 2018. Elle aura lieu au lycée Victor Hugo.
Si, à l'issue de la commission d'appel, le désaccord perdure, vous pourrez demander le maintien en classe de seconde.

Affectation en première générale et technologique :

Les procédures d'affectation pour la rentrée prochaine sont traitées à partir des informations que vous avez portées sur la fiche d'affectation post-seconde (de couleur rose). Veuillez renseigner vos vœux par ordre de préférence et en indiquant précisément la série et l'établissement demandé.

Demande de changement d'établissement en première générale ou technologique :

Je vous remercie d'indiquer au stylo rouge le nom de l'établissement demandé sur les fiches dialogue et d'affectation et d'avertir le professeur principal dans les meilleurs délais, notamment en cas de changement d'académie.

.../...

Affectation en lycée professionnel (baccalauréat professionnel ou CAP) :

Les élèves concernés indiquent leur(s) vœu(x) dans la fiche d'affectation et ont, en amont, complété un dossier passerelle ou pré-pam. Ils indiquent également, en plus de leur(s) vœu(x) passerelle, une première technologique ou générale.

REINSCRIPTIONS au LYCEE VICTOR HUGO

- Passage en classe de première : lundi 18 juin et mardi 19 juin 2018.
- Redoublement exceptionnel de la classe de seconde : la famille peut demander le redoublement exceptionnel. Dans ce cas, veuillez adresser une demande par courrier au Chef d'établissement avant le 1^{er} juin 2018.

ADMISSION à L'INTERNAT

La décision d'admission à l'internat vous sera communiquée au moyen du carton internat (format A5) remis avec le dossier d'inscription, au plus tard le 12 juillet 2018. En cas de difficulté, vous serez informé avant cette date. Si vous renoncez à la place réservée, veuillez nous informer immédiatement : le nombre de places étant limité, cela nous permet de la proposer à un autre élève placé en liste d'attente.
L'internat est garanti pour les élèves de QUINGEY, VALDAHON et au-delà.

MANUELS SCOLAIRES

La fin des cours étant fixé au jeudi 14 juin 2018, tous les livres devront être rendus dans la période du 11 au 14 Juin 2018 selon le calendrier communiqué aux élèves.

EMPRUNT au CDI

Les élèves pourront emprunter des documents jusqu'au mardi 22 mai 2018. Au-delà, ils pourront les consulter au CDI.

Les élèves doivent rendre les ouvrages empruntés avant la fin des cours le jeudi 14 juin 2018. Tout ouvrage non rendu sera immédiatement facturé.

Le Proviseur,


Dominique CHARBONNIER

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Lycée Victor Hugo
1 Rue Rembrandt – BP 2159 - 25052 BESANCON CEDEX
Tél. 03 81 41 98 88

PREMIERES

LETTRE aux FAMILLES

Mai 2018

Fin des cours : Mercredi 13 juin 2018 après les cours.

Fermeture internat : Vendredi 29 juin 2018.

Examen – écrit de français : Lundi 18 juin 2018 de 14h00 à 18h00.

À quelques semaines du baccalauréat, veillez à ce que votre enfant effectue très régulièrement ses révisions, qu'il ait des nuits suffisamment longues et qu'il se nourrisse de façon équilibrée pour arriver en bonne forme physique aux épreuves.

Pour se présenter à des épreuves bien concentrées dans le temps, l'hygiène de vie est l'une des conditions du succès. Il est aussi important d'anticiper le temps de transport avant le début des épreuves. Chaque candidat doit être présent devant la salle 15 mn avant le début de l'épreuve. Chaque candidat doit utiliser **tout le temps imparti** pour chaque épreuve écrite.

Le candidat doit se présenter **muni de sa convocation et d'une pièce d'identité** avec photographie **à chaque épreuve**.

Les conseils de classe du 3^{ème} trimestre auront lieu du 8 juin au 12 juin 2018.

La classe de première est la première année du cycle terminal ; **elle ne constitue pas un palier d'orientation**. La série commencée en première doit être poursuivie en terminale, sauf avis favorable du conseil de classe pour un changement de voie.

Toutefois, en fonction des résultats et sous réserve d'acceptation de la famille, le conseil de classe peut valider une autre orientation (première ou terminale d'une autre série).

En tant que de besoin, vous pouvez rencontrer le Proviseur ou les Proviseurs-Adjoints qui vous recevront sur rendez-vous.

Redoublement exceptionnel :

Les parents peuvent faire une demande de redoublement exceptionnel. Dans ce cas, il faut cocher la case « redoublement exceptionnel » sur la fiche d'orientation jointe et indiquer le motif.

.../...

Réinscription :

↳ Passage en terminale : **lundi 11 juin après-midi, mardi 12 juin et mercredi 13 juin 2018**

↳ Orientation autre première : **mardi 19 juin 2018**

L'amission à l'internat :

La décision d'admission à l'internat vous sera communiquée au plus tard le 12 juillet, au moyen du carton internat (format A5) remis avec le dossier d'inscription. Si vous renoncez à la place réservée, veuillez nous prévenir immédiatement : le nombre de places étant limité, cela nous permet de la proposer à un autre élève placé en liste d'attente.

Épreuves anticipées du baccalauréat :

LES NOTES AUX ÉPREUVES ANTICIPÉES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES AU LYCÉE. LES ÉLÈVES PEUVENT LES CONSULTER SUR INTERNET AVEC LEUR NUMÉRO DE CANDIDAT.
(cf. au dos de la convocation aux épreuves).

Les relevés de notes seront remis, dans le courant du premier trimestre 2018/2019 :

- directement aux élèves par l'intermédiaire des CPE
- transmis au nouvel établissement de l'élève le cas échéant

L'ORIGINAL DOIT ÊTRE SOIGNEUSEMENT CONSERVÉ, AUCUN DUPLICATA N'ÉTANT FOURNI (ni à l'élève, ni au lycée). Veuillez à en faire des copies. Ce document peut être demandé dans des dossiers d'inscription post-bac.

Manuels scolaires :

Les manuels scolaires seront restitués dans la semaine du 11 au 13 juin.

Les élèves pourront garder les manuels dont ils ont besoin pour les épreuves anticipées. Une permanence sera organisée pour récupérer ces manuels le 4 juillet 2018.

Emprunt au CDI :

Les élèves pourront emprunter des documents jusqu'au mardi 22 mai 2018. Au-delà, ils pourront les consulter au CDI.

Les élèves doivent rendre les ouvrages empruntés avant la fin des cours le mercredi 13 juin 2018.

Tout ouvrage non rendu sera immédiatement facturé.

Le Proviseur,


Dominique CHARBONNIER

LETTRE aux FAMILLES

Mai 2018

A quelques semaines du baccalauréat (1^{ère} épreuve écrite : la philosophie, le 18 Juin 2018), veillez à ce que votre enfant effectue très régulièrement ses révisions, qu'il ait des nuits suffisamment longues et qu'il se nourrisse de façon équilibrée pour arriver en bonne forme physique aux épreuves.

Pour se présenter à des épreuves bien concentrées dans le temps, l'hygiène de vie est l'une des conditions du succès. Il est aussi important d'anticiper le temps de transport avant le début des épreuves. Chaque candidat doit être présent devant la salle 15 mn avant le début de l'épreuve. Chaque candidat doit utiliser **tout le temps imparti** pour chaque épreuve écrite.

Le candidat doit se présenter muni de sa convocation et d'une pièce d'identité avec photographie **à chaque épreuve**.

Les conseils de classe du 3^{ème} trimestre auront lieu du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Le conseil de classe formule **un avis pour le baccalauréat**, en présence de l'élève, mais l'avis définitif est arrêté en fin de conseil, après vérification que tous les avis ont été attribués de façon équitable pour la classe. L'avis possible est « très favorable », « favorable », « doit faire ses preuves à l'examen ». Il est pris en compte par le jury au moment des délibérations.

Fin des cours :

Les cours s'arrêteront le vendredi 8 juin à 18h pour permettre aux élèves de réviser. Rien ne justifie un départ anticipé. Dans un souci d'égalité des chances dans la préparation de l'examen, tout départ anticipé pour cause de révision (ou sans raison valable) serait suivi d'une sanction et signalé dans le livret scolaire, à l'attention du Président du Jury.

FERMETURE DE L'INTERNAT : vendredi 29 juin 2018.

Manuels scolaires :

Retour le 6 juillet à partir de 9h00.

Dès la proclamation des résultats, l'élève devra présenter le document de restitution de la totalité des manuels scolaires afin de se voir remettre son relevé de notes.

Les élèves qui passent au second tour pourront garder les livres des disciplines qu'ils choisissent. Retour de ces manuels le mardi 10 juillet avant midi.

.../...

Affichage des résultats :

- **Baccalauréat général : vendredi 6 juillet à 10h00 au lycée Victor Hugo.**
- **Baccalauréat technologique : vendredi 6 juillet à 11h00 au lycée Victor Hugo.**
- **Second groupe d'épreuves et affichage des résultats : mardi 10 juillet dans les centres du second groupe.**

Réinscription des redoublants au lycée Victor Hugo :

Les élèves ayant échoué pour la 1^{ère} fois au baccalauréat bénéficient d'un droit de redoubler leur terminale dans leur lycée d'origine. Ils peuvent, toutefois, demander à redoubler dans un autre établissement.

Les candidats au redoublement s'adresseront à Monsieur Buecher, Proviseur adjoint, dès le 6 juillet pour les échecs du 1^{er} tour du baccalauréat et le 10 juillet pour les échecs du second tour du baccalauréat. Leur relevé de notes leur sera remis à ce moment.

Admission à l'internat :

Les redoublants de terminale seront admis à l'internat dans la limite des places disponibles.

En cas de problème, vous en serez informés avant le 12 juillet.

Merci de nous avertir immédiatement de votre désistement, le nombre de places étant limité.

Emprunt au CDI :

Les élèves pourront emprunter des documents jusqu'au 22 mai. Au-delà, ils pourront les consulter au CDI. Les élèves rendront les ouvrages empruntés avant la fin des cours le 8 Juin à 18h00.

Tout ouvrage non rendu sera immédiatement facturé.

Résultats d'affectation post-bac (PARCOURSUP)

Propositions d'admission et réponse des lycéens : du 22 mai au 21 septembre 2018.

Phase complémentaire : à partir du 26 juin 2018.

Fin de la procédure : le 21 septembre 2018.

Le Proviseur,



Dominique CHARBONNIER